

● (1250)

Je vais étudier très attentivement toute cette affaire et j'y reviendrai en temps opportun. Je remercie les députés.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'hésite à intervenir maintenant, mais vous venez de dire quelque chose qui me préoccupe beaucoup. Je voudrais tirer ces propos au clair pour ma gouverne et pour celle des députés de mon caucus. Nous convenons avec vous que nos délibérations sont télédiffusées en direct pour ainsi dire. Et également qu'elles sont transmises très rapidement dans tout le pays grâce aux moyens modernes de communication.

Je ne voudrais pas que vous vous mépreniez, monsieur le Président, mais je crains que la Chambre n'interprète mal vos observations. Vous avez autorité sur le hansard électronique et sur la télédiffusion de nos délibérations. Quelles que soient les circonstances, je ne devrais jamais me sentir menacé ou . . .

[Français]

. . . menacé, c'est le mot que je cherche, menacé dans mon droit de m'exprimer librement à la Chambre et de donner voix à mes opinions, qu'elles soient partagées ou non par l'opposition ou par le gouvernement. Ce n'est pas là la question, le débat se fait honnêtement, et je pense que vous avez probablement voulu dire que nous respectons le droit de parole des députés mais qu'il y a des limites évidemment dans la loi sur la diffamation d'un individu ou le code qui veut qu'on respecte également l'opinion de l'autre et qu'on ne fasse pas en sorte que l'opposant ou les gens de l'autre côté de la question soient brimés dans leur droit. Mais, je voudrais, monsieur le Président, m'assurer qu'en aucun temps ce message qui est transmis soit vu autrement qu'étant un message honnête, clair et précis de la part des députés et qu'en aucune façon qu'on va jouer, changer ou modifier le message télévisé.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, je ne veux pas passer plus de temps sur ce sujet sauf pour dire que nous avons eu une discussion très utile ce matin. Ce qui a été dit des deux côtés était approprié et nécessaire. Cependant, dans le même esprit que les commentaires de mon collègue libéral, je voudrais dire que l'un des éléments de notre système parlementaire dont nous sommes particulièrement fiers est la période des questions qui a fait l'objet de beaucoup de discussions ce matin et qui joue un rôle si utile dans notre pays et dans notre système parlementaire.

Je voudrais ajouter une chose dont je suis profondément convaincu et que personne n'a mentionnée aujourd'hui. Durant ces trois quarts d'heure, les députés posent des questions au

Privilège—M. Jelinek

ministre approprié d'une manière respectueuse et courtoise. Il ne faut pas abuser de ce privilège; nous devons le respecter en toutes circonstances. Les discussions que nous avons eues ici aujourd'hui aideront à prévenir les abus à l'avenir. Je veux seulement souligner l'importance que revêt cette période de trois quarts d'heure dans notre pays qui s'enorgueillit de respecter la liberté d'expression.

M. le Président: Je donnerai la parole au vice-premier ministre dans un instant. Les députés se rappellent que la présidence a autorisé les questions hier. Quand je dis que le public est témoin de tout ce qui se dit à la Chambre, c'est pour rappeler à tous que nous devons être aussi prudents que possible.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, mon savant ami, le député d'Ottawa—Vanier, a fait ressortir comme d'habitude les points importants de cette question avec l'appui du député de Kamloops—Shuswap. Vous avez fait remarquer, monsieur le Président, que durant la période des questions et les délibérations, nous devons, à titre de députés, nous conduire de façon responsable. Nous devons faire montre de beaucoup de prudence quand nous voulons prêter des intentions qui ne sont peut-être pas louables ou nous livrer à des attaques ou faire des insinuations. Je crois qu'il y a eu un certain glissement à cet égard.

M. Murphy: De la part de ministres également.

M. Mazankowski: J'ai écouté le député de Churchill ce matin et je l'écouterai encore s'il veut prendre la parole.

M. Murphy: Non, vous m'avez chahuté.

M. Mazankowski: On a vu ce matin un exemple bien clair d'un ministre profondément troublé par des questions et des allusions, directes ou indirectes. Il en a été très vivement touché. C'est un député et c'est aussi un ministre. Il s'est donné la peine de décrire longuement dans tous ses détails la transaction dont il a été question hier pendant la période des questions. Il est très affligé par l'échange qui s'est produit et par ce qui a été rapporté dans les médias. C'est important, et vous en avez parlé, monsieur le Président. On peut dire à bon droit, comme il l'a laissé entendre dans sa déclaration, que sa réputation est ternie et que sa famille s'en trouve atteinte.

M. Nystrom: Souvenez-vous d'Erik Nielsen.

M. Mazankowski: Tous les députés sont atteints. Il ne faut pas nous le cacher. C'est ce qu'a dit, sauf erreur, le chef du parti libéral quand il a énoncé ses quatre principes de conduite en imposant une discipline à son parti sur des questions comme celle-ci.